

**CANAL+ SA - 1<sup>er</sup> semestre 2009**  
**Résultat net consolidé : 19M€**

Le Conseil d'Administration de CANAL+ SA, réuni le 27 août 2009, a arrêté les comptes du premier semestre 2009, qui se présentent de la façon suivante :

<b>Chiffres consolidés (en millions d'euros)</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 juin 2008</b>
Abonnements	805	817
Publicité et parrainage	73	71
Autres ventes	19	25
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>897</b>	<b>913</b>
Coûts d'exploitation	(681)	(780)
Commission de distribution	(187)	(105)
Résultat d'exploitation	29	28
<b>Résultat garanti</b>	<b>29</b>	<b>28</b>
Résultat financier	0	9
Impôt sur les résultats	(10)	(13)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>19</b>	<b>24</b>

Les principaux faits marquants du premier semestre 2009 sont :

- l'attribution des droits de l'Europa League : en juin 2009, l'UEFA a attribué à CANAL+ 190 matches de l'Europa League pour trois saisons. Cet accord permet au Groupe CANAL+ de continuer à offrir le meilleur du football européen, avec désormais sur ses antennes les plus grands championnats européens (Liga espagnole, Premiership anglaise, Serie A italienne), la Ligue des Champions et l'Europa League ;
- une progression de 0,4 points de l'audience de l'ensemble des Chaînes CANAL+ qui atteint 4,5% de Part d'Audience en France Entière sur le semestre. CANAL+ est la seule chaîne historique à résister à la poussée des chaînes de la TNT.

Le chiffre d'affaires abonnements s'établit à 805M€ contre 817M€ sur le premier semestre 2008 en raison notamment des impacts temporaires liés à l'accélération de la migration des abonnés analogiques. Le taux d'abonnés numériques à CANAL+ atteint 87% soit une progression de 11 points par rapport à juin 2008.



Au 30 juin 2009, le portefeuille total des abonnements individuels et collectifs à CANAL+ (France Métropolitaine, DOM-TOM et Afrique) atteint 5,2 millions d'abonnements.

La satisfaction des abonnés relative aux programmes diffusés sur CANAL+ se maintient à un niveau élevé à 87%.

Le chiffre d'affaires publicité et sponsoring est en progression de 2M€ à 73M€ contre 71M€ au premier semestre 2008.

Les coûts d'exploitation s'élèvent à 681M€ contre 780M€ au premier semestre 2008. La variation du coût de la grille des programmes s'explique principalement par les économies liées au nouveau contrat de Ligue 1.

Compte-tenu de ces variations et de l'évolution du résultat garanti, la commission de distribution versée à CANAL+ DISTRIBUTION ressort à 187M€. Après les autres produits et charges des activités ordinaires, les produits financiers et les impôts, le résultat net consolidé s'élève à 19M€.

La société CANAL+ a mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2009.

Le rapport financier semestriel peut en outre être consulté sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.canalplus.fr](http://www.canalplus.fr), dans la rubrique « Infos Actionnaires ».

#### **Relations Investisseurs**

Isabelle FOURNIER

01 71 35 35 36

#### **Direction de la communication**

Laurence GALLOT

01 71 35 02 22

Antoine BANET-RIVET

01 71 35 00 26

**Site web** : [canalplus.fr](http://canalplus.fr) / INFOS ACTIONNAIRES

**Mail** : [relations-actionnaires@canal-plus.com](mailto:relations-actionnaires@canal-plus.com)